

Avis public à la concurrence

Maître d'ouvrage :

Commune de CHEVRIERES
Mairie – 10 place Vincendon-Dumoulin
38 160 CHEVRIERES
Tel : 04 76 64 10 56 / email : mairie.chevrieres@orange.fr

Article 1 : Objet de la consultation

L'objet de la présente consultation est une mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection et la création de routes forestières en forêts communales de Chevrières et Murinais sur le territoire communal de ROYBON.

Le projet comprendra des aires de retournement pour les camions à fonds mouvants.

Lieu d'exécution : Territoire communal de ROYBON

Article 2 : Contenu de la prestation de maîtrise d'œuvre

La prestation de maîtrise d'œuvre comprendra les éléments suivants :

1) PRO : Etude de projet

Le projet comprendra les ouvrages et les infrastructures nécessaires pour permettre les manœuvres des camions.

La route projetée devra permettre la circulation des camions à fort tonnage (portance de 50 Mpa minimum). Sa longueur est d'environ 4,5 km (2900 m de réfection pour 1600 m de création).

Le projet devra s'insérer dans le budget imparti ayant fait l'objet d'une demande de subvention.

2) ACT : Assistance à la passation de contrat

Conception d'un dossier de consultation des entreprises pour la passation d'un Marché à Procédure Adaptée.
Analyse des offres selon les critères choisis dans le règlement de consultation.
Rédaction d'un rapport d'analyse des offres et des notifications. Soutien au maître d'ouvrage en cas de recours des candidats.

3) DET : Direction de l'Exécution des Travaux

Suivi des travaux. Rédaction des ordres de service et des comptes rendus.

4) AOR : Assistance aux Opérations de Réception

Lors de la réception des travaux, le maître d'œuvre réalisera les contrôles et essais nécessaires. Rédaction des documents administratifs pour le versement de la subvention.

Article 3 : Règlement de consultation

Date et lieu de remise des offres : le jeudi 30 septembre 2021 (11h00) à la mairie de Chevrières (format numérique ou courrier, cachet de la poste faisant foi).

Pièces à fournir : L'offre comprendra :

- une partie candidature comprenant un extrait de Kbis (si structure nouvelle et méconnue pour ce genre de maîtrise d'œuvre), les moyens humains et matériels dédiés à la prestation et les références dans des prestations similaires.
- une partie offre comprenant le montant de la prestation ainsi qu'un mémoire technique et un planning d'intervention.

Jugement des offres : les offres seront jugées selon 2 critères pondérés comme suit

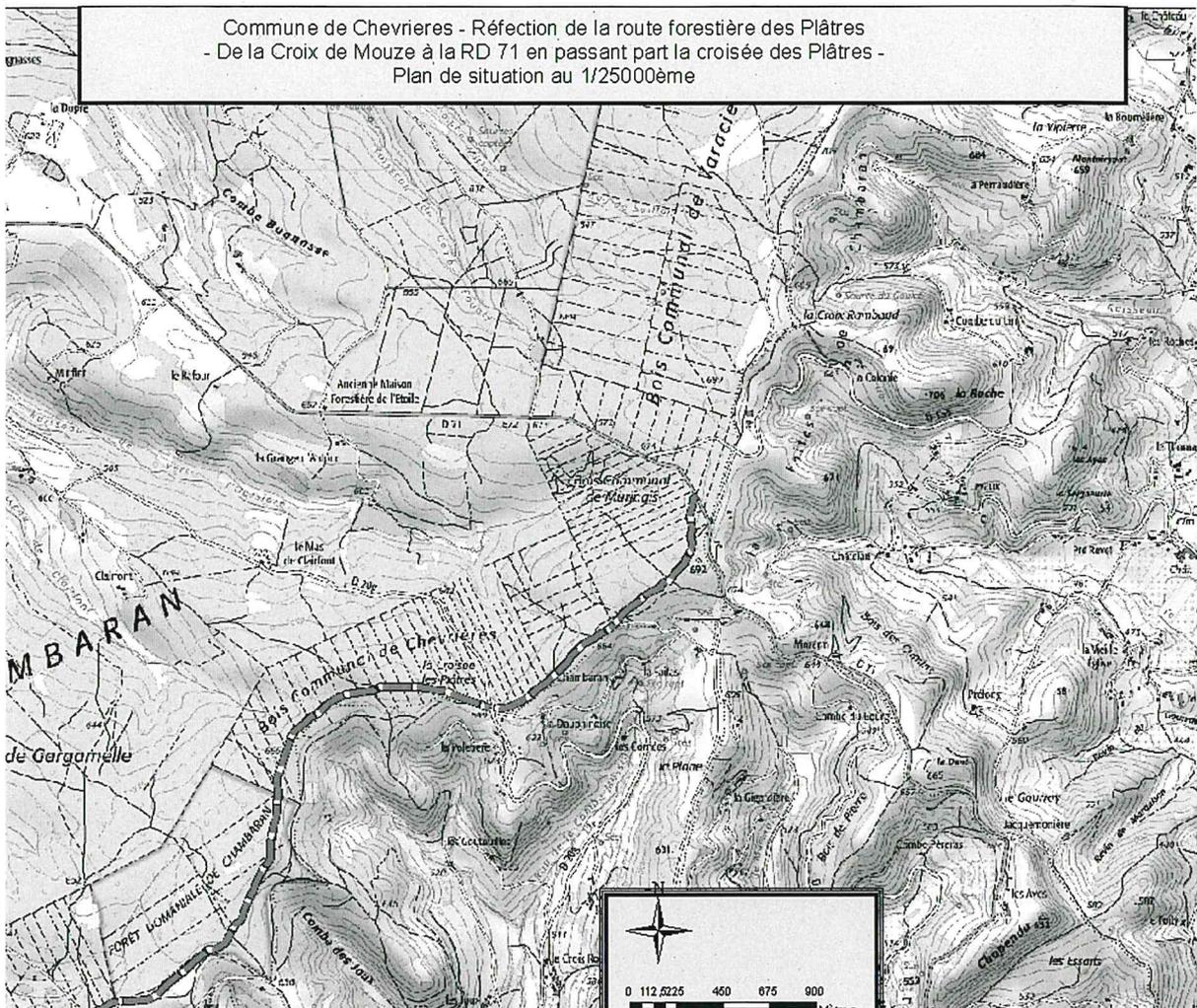
Critères		Note sur	Pondération
1	Prix des prestations	10	70%
2	Moyens humains, références et planning d'intervention	10	30%

Article 4 : Renseignements :

Auprès de la mairie de Chevrières aux heures d'ouverture du secrétariat ou par email.

Article 5 : Localisation des travaux objet de la maîtrise d'œuvre

(tracés des routes forestières en rouge sur la carte)



Fait à Chevrières, le 19 juillet 2021

